



Cadre de référence

Profil TIC des étudiants



Adopté par la Commission des études
le 10 octobre 2013

Table des matières

1. Préambule.....	1
2. Objectifs.....	2
3. Champs d'application	2
4. Description du Profil TIC	3
5. Application du Profil TIC	4
6. Démarche d'implantation et de mise en œuvre.....	4
7. Rôles et responsabilités	5
8. Entrée en vigueur, mise en application et diffusion du cadre de référence	6
9. Modalités et critères de l'auto-évaluation de l'application du cadre de référence.....	6

1. Préambule

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont maintenant partie prenante de la formation des étudiants du collégial. Non seulement ces outils sont-ils devenus omniprésents, mais leur maîtrise est dorénavant essentielle que ce soit pour accéder à l'université ou au marché du travail.

Cette situation n'est pas particulière au réseau collégial : elle se traduit par des actions concrètes [...] de la part d'organismes comme l'UNESCO, de pays comme les États-Unis et la France, ou d'établissements d'enseignement comme l'Université du Québec, l'Université Laval et l'Université de Montréal.¹

Dans un contexte d'approche par compétences et devant la croissance incessante de l'utilisation des nouvelles technologies, le Réseau des répondantes et des répondants TIC, en collaboration avec la Fédération des cégeps, a jugé pertinent et nécessaire de proposer et d'élaborer le *Profil TIC des étudiants du collégial* (Profil TIC) afin de former adéquatement les étudiants dans l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Puisque les technologies sont omniprésentes dans toutes les sphères de la société, et que les étudiants du collégial ne sont pas tous au même niveau en ce qui a trait à l'utilisation de celles-ci, le Profil TIC se présente comme un outil nécessaire pour les préparer tant aux études universitaires qu'au marché du travail.

Le Profil TIC des étudiants propose un ensemble d'habiletés portant sur la recherche, le traitement et la présentation de l'information, dans un contexte de communication et de collaboration à distance. Toutes les habiletés (compétences) se déclinent en objectifs (éléments de compétence) et en tâches (critères de performance). Les collèges ont le choix de sélectionner les habiletés et objectifs qui répondent à leur propre réalité.²

Depuis 2005, plus d'une trentaine de Cégeps ont adopté le Profil TIC des étudiants en l'adaptant et en l'intégrant à l'ensemble ou à une partie de leurs programmes d'études. Le Cégep Gérald-Godin a participé au développement du Profil TIC dès le début des travaux et plusieurs des habiletés qu'il met de l'avant sont déjà très présentes dans la formation des étudiants de tous les programmes qu'il offre.

Le présent cadre de référence pour l'implantation du Profil TIC des étudiants dans les programmes d'études s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique du Cégep qui témoigne de sa volonté de proposer des valeurs ajoutées aux programmes afin d'augmenter la persévérance dans les études³.

Il s'inscrit aussi dans l'esprit du Projet éducatif en s'adaptant aux caractéristiques des étudiants et en reconnaissant l'importance de la maîtrise des technologies dans une optique d'éducation citoyenne fondée sur des principes éthiques et moraux.

Le Collège s'acquitte de son rôle d'instruction et de qualification par la mise en œuvre de programmes d'études ayant pour objectif premier de conduire au développement, par ses étudiants, d'une pensée libre, critique et autonome. [...]

Dès lors, le Collège assume son rôle privilégié en accompagnant ses étudiants dans le développement de leur autonomie et dans la définition de leur identité, de leur projet personnel et leur système de

¹ Réseau des répondantes et répondants TIC., *Profil TIC des étudiants ; Contexte, travaux et retombées entourant son implantation dans les programmes au collégial*, [En ligne], <http://www.reptic.qc.ca/dossiers/profil-tic-eleves.html>, (page consultée le 3 avril 2013).

² *Ibid.*

³ Cégep Gérald-Godin, *Plan stratégique 2011-2015*, 15 mars 2011

valeurs. [Il permet en outre aux étudiants de comprendre] leurs droits, d'assumer leurs responsabilités de citoyen [et] de prendre position face aux enjeux contemporains.⁴

2. Objectifs

Ce cadre de référence vise à instaurer des balises pour l'implantation du Profil TIC des étudiants dans les programmes d'études. Il partage les objectifs formulés par le Réseau des répondantes et répondants TIC⁵ à cet égard :

- 2.1. Assurer aux étudiants la maîtrise d'habiletés indispensables à la poursuite de leurs études collégiales ;
- 2.2. Répondre aux attentes et exigences des universités et du marché du travail ;
- 2.3. S'appuyer sur les compétences déjà présentes dans les programmes d'études ;
- 2.4. Assurer un continuum en favorisant les initiatives interordres ;
- 2.5. Assurer à l'enseignement supérieur québécois une formation qui se compare avantageusement aux autres systèmes d'éducation au niveau mondial.

Par l'implantation du Profil TIC, le Cégep vise aussi à :

- 2.6. Encadrer les pratiques déjà largement établies d'intégration des TIC dans les stratégies pédagogiques;
- 2.7. Préciser le champ d'application du Profil TIC ;
- 2.8. Présenter la démarche d'implantation du Profil TIC ;
- 2.9. Proposer un profil de base uniforme pour l'ensemble des programmes qui participeront volontairement à son intégration ;
- 2.10. Favoriser l'intégration des TIC dans les cours comme partie prenante de la formation collégiale des étudiants ;
- 2.11. Contribuer au développement de l'intégrité dans l'utilisation des technologies.

3. Champs d'application

Le présent cadre de référence s'applique aux programmes d'études qui choisiront volontairement d'implanter le Profil TIC. Les opérations de développement et d'autorégulation liées à la gestion des programmes d'études, soit le développement d'un nouveau programme ou d'un nouveau profil, la révision d'une grille de cours, d'un programme d'études ou la mise en œuvre du plan d'action d'une évaluation, sont considérées comme des moments propices pour l'implantation du Profil TIC puisque ceux-ci prévoient déjà, entre autres, un travail d'analyse des stratégies pédagogiques et d'intégration des habiletés et objectifs dans les plans cadre.

Considérant que les cours de la formation générale regroupent des étudiants de différents programmes, et considérant que l'implantation du Profil TIC se fera sur une base volontaire, l'application du Profil TIC vise d'abord les cours de la formation spécifique. Par contre, dans l'esprit de l'approche programme, les cours de la formation générale pourraient aussi intégrer le Profil TIC.

⁴ Cégep Gérald-Godin, *Projet éducatif*, 28 janvier 2010, p.1 et 2.

⁵ Réseau des répondantes et répondants TIC., *Profil TIC des étudiants ; Contexte, travaux et retombées entourant son implantation dans les programmes au collégial*, op. cit..

4. Description du Profil TIC

Le Profil TIC est conçu comme un parcours qui permet d'assurer que les étudiants d'un même programme maîtrisent un ensemble d'habiletés de base lorsqu'ils terminent leurs études collégiales. Ce parcours est intégré dans les cours permettant à l'étudiant d'atteindre les objectifs du Profil TIC tout en réalisant les tâches prévues au programme.

Le profil est divisé en six grandes habiletés⁶ qui regroupent des objectifs précis⁷:

Maîtriser l'environnement de travail

Préalablement au développement de leurs habiletés TIC, il faut s'assurer que les étudiants du collégial sont soutenus dans l'appropriation des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels d'usage courant dans un environnement de travail en réseau et sur internet dans le but de mettre les étudiants au diapason et qu'ils aient la même chance de réussir.

Rechercher de l'information

Tous les programmes demandent aux étudiants de rechercher l'information. La maîtrise de cette habileté permet d'exploiter les principaux outils informatiques de recherche en bibliothèque et sur internet et évaluer les résultats obtenus. Le respect de la propriété intellectuelle fait l'objet d'une attention particulière.

Traiter l'information

Afin d'éviter le copier/coller et de favoriser un traitement en profondeur de l'information, permettant ainsi le développement durable des compétences disciplinaires, cette habileté initie les étudiants aux stratégies de gestion de l'information à l'aide des technologies et leur permet d'effectuer une étude approfondie de leur sujet de recherche.

Présenter de l'information

Le logiciel de présentation reste un outil très utilisé dans la communication du contenu. L'usage du traitement de texte et du tableur est aussi répandu. De plus en plus, on utilise aussi le Web et la vidéo pour communiquer ses idées. Cette habileté permet aux étudiants d'exploiter efficacement les fonctions des principaux logiciels de présentation tout en les initiant aux médias en émergence.

Communiquer et collaborer sur Internet

En éducation, tout comme dans le milieu du travail, la formation à distance et les outils de télécollaboration connaissent un essor important. À la fois pratique et désormais incontournable, l'usage efficace et stratégique de ces outils collaboratifs doit maintenant s'étendre jusqu'aux étudiants du collégial. C'est ce que permet la maîtrise de cette habileté.

Évaluer le projet

Le portfolio de cheminement permet à l'étudiant de consigner sa démarche et d'afficher les résultats obtenus. La maîtrise de cette habileté chez les étudiants permet aux enseignants d'apprécier la rigueur du processus suivi par ces derniers et la qualité du résultat obtenu.

⁶ Ces habiletés et leur description sont tirées de la documentation sur le *Profil TIC des étudiants du collégial* rédigée par le Réseau des répondants et répondantes TIC.

⁷ Le détail des objectifs et des habiletés est présenté dans les annexes A et B.

5. Application du Profil TIC

Chacune des habiletés comporte des objectifs qui se rapportent à des tâches spécifiques⁸. Afin d'assurer une uniformité du Profil TIC au Cégep Gérald-Godin, un profil de base comprenant certaines habiletés et certains objectifs devra être adopté par tous les programmes qui choisissent de l'implanter. À ce profil de base, s'ajoutent une habileté et des objectifs facultatifs qui pourront être sélectionnés par les programmes selon leurs disciplines et le profil de sortie de leurs étudiants.

L'implantation du Profil TIC prévoit que chacun des objectifs correspondants à chacune des habiletés du Profil TIC seront distribués dans les cours du programme selon une progression qui mènera à la maîtrise de la totalité des habiletés du profil à la dernière session d'études. Afin d'assurer cette progression, il est prévu que la maîtrise des objectifs soit attestée selon au moins un des trois critères suivants :

5.2. Enseigné

Les outils (fonctionnement d'un logiciel, méthodologie, etc.) nécessaires à l'atteinte de l'objectif sont enseignés en classe par l'enseignant.

5.3. Utilisé

La participation de l'étudiant à au moins une activité pédagogique du cours demande l'utilisation d'outils et l'accomplissement de tâches reliées à l'objectif et l'enseignant peut en témoigner. Cet objectif doit donc avoir été préalablement enseigné par le titulaire du cours, par le titulaire d'un autre cours du programme, ou dans le cadre d'une autre activité pédagogique (par exemple, lors de la formation TIC d'accueil des étudiants ou dans le cadre d'une mesure d'aide à la réussite).

5.4. Évalué

L'enseignant peut attester que cet objectif est maîtrisé par l'étudiant, soit par une évaluation formative ou une évaluation sommative. L'objectif fait partie des critères de réalisation de l'évaluation (formative ou sommative). Par exemple, utilisation obligatoire d'un logiciel de traitement de texte, réalisation d'une présentation assistée par ordinateur lors d'un exposé oral, etc.⁹

6. Démarche d'implantation et de mise en œuvre

L'implantation du Profil TIC dans un programme d'études se fera en collaboration avec les enseignants du programme d'études en question et le Service des activités d'enseignement.

La démarche se divise en quatre étapes : l'analyse, l'élaboration, la planification et la mise en œuvre.

6.1. Analyse du contexte TIC du programme

- 6.1.1. Avec la collaboration du conseiller pédagogique TIC, les enseignants sont appelés à se familiariser avec le Profil TIC, son fonctionnement, les habiletés et les objectifs;
- 6.1.2. Afin de mieux intégrer le Profil TIC, les enseignants du programme doivent faire une analyse des stratégies pédagogiques des différents cours du programme qui intègrent déjà les objectifs du Profil TIC;
- 6.1.3. Suite à l'analyse des objectifs, les enseignants du programme choisissent les objectifs du profil complet (s'il y a lieu) à ajouter au profil de base afin de répondre à la réalité de leur programme.

⁸ Voir le profil complet à l'annexe A et le profil de base du Cégep Gérald-Godin à l'annexe B.

⁹ Voir les tâches proposées dans le Profil TIC en annexe.

6.2. Élaboration du Profil TIC des étudiants du programme

- 6.2.1. Déterminer les cours qui seront porteurs des objectifs en privilégiant la dernière année d'étude des étudiants pour l'atteinte complète des habiletés;
- 6.2.2. Répartition stratégique des objectifs (utilisés, enseignés et évalués) dans les cours du programme en utilisant la grille de travail qui leur sera remise par le conseiller pédagogique TIC;
- 6.2.3. Ajout des habiletés du Profil TIC dans les plans-cadres

6.3. Planification de l'implantation du Profil TIC

- 6.3.1. Identification des besoins organisationnels et technologiques;
- 6.3.2. Évaluation des besoins (Formation, développement de stratégies pédagogiques, équipements et logiciels, développement d'outils)

6.4. Mise en œuvre de l'implantation du Profil TIC

- 6.4.1. Formation et accompagnement des enseignants par le Service des activités d'enseignement;
- 6.4.2. Mise en place des conditions requises (Équipement, développement d'outils, logiciels)
- 6.4.3. Mise à jour des outils de promotion du programme;
- 6.4.4. Mise en œuvre du processus de certification.

7. Rôles et responsabilités

Commission des études

La Commission des études a la double responsabilité (1) d'adopter le cadre de référence et (2) d'en assurer l'évaluation ponctuelle.

Direction des études

La Direction des études (1) s'assure de publiciser le présent cadre de référence à l'ensemble de la communauté du Cégep Gérald-Godin et (2) veille à son application.

Service des activités d'enseignement

Le directeur adjoint des études - Service des activités d'enseignement coordonne les travaux d'implantation du Profil TIC dans les programmes.

Le conseiller pédagogique TIC a la responsabilité de soutenir les programmes dans l'élaboration, l'implantation et la mise en œuvre du Profil TIC.

Programmes d'études

Les programmes d'études qui souhaitent implanter le Profil TIC participent activement, en collaboration avec le conseiller pédagogique TIC, à son implantation de façon à ce que celui-ci respecte leur identité propre.

Les programmes ont aussi la responsabilité de sensibiliser les étudiants à l'importance d'utiliser les TIC de façon autonome, responsable et éthique en diffusant l'information sur le Profil TIC et en expliquant son intégration dans leur formation.

Étudiants

Les étudiants ont la responsabilité de participer activement aux activités pédagogiques en lien avec le profil et

de prendre les moyens pour acquérir les savoirs nécessaires à la maîtrise de ces habiletés dans le but d'obtenir la certification TIC.

L'utilisation des nouvelles technologies impose le respect de certains comportements éthiques que les étudiants doivent comprendre et appliquer tel que décrit dans la Politique d'utilisation des TIC du Cégep, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (Article 4.9; Plagiat et manquement à l'honnêteté intellectuelle) et le Règlement numéro 11 sur les conditions de vie au Collège.

8. Entrée en vigueur, mise en application et diffusion du cadre de référence

Les programmes peuvent enclencher le processus d'implantation du Profil TIC dès l'adoption du présent cadre de référence par la Commission des études.

9. Modalités et critères de l'auto-évaluation de l'application du cadre de référence

Le présent cadre de référence fait l'objet d'une évaluation ponctuelle, au besoin, à la demande de la Commission des études.

Considérant l'évolution des technologies, des objectifs, autres que ceux du profil proposé par le réseau, pourraient aussi être ajoutés avec l'accord et en collaboration avec le Service des activités d'enseignement.

Annexe A - Profil TIC des étudiants du collégial



*Les objectifs en grisés sont ceux proposés pour l'ensemble des programmes au Cégep Gérard-Godin.
Les autres pourront être ajoutés au profil propre à chacun des programmes.

Habilités	Objectifs	Exemples de tâches
1- Maîtriser l'environnement de travail	1.1 Utiliser un poste de travail	Être en mesure d'utiliser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques de base (ex. imprimantes et numériseurs) Utiliser l'environnement de travail du Cégep (lecteurs L, P et R)
	1.2 Apprendre de façon autonome et responsable en utilisant un poste de travail	Réaliser de façon autonome des activités d'apprentissage en ligne (exercices en lignes, etc.)
	1.3 Exploiter les TIC de manière éthique, citoyenne et sécuritaire	Respect des règles du Cégep en ce qui a trait aux mots de passe, comptes personnels, etc.
2- Rechercher de l'information	2.1 Mener une recherche documentaire	Identification des ressources de façon efficace
	2.2 Évaluer les résultats de la recherche	Évaluer la qualité de l'information
	2.3 Utiliser et diffuser l'information de façon éthique et légale	Respect de la propriété intellectuelle Responsabilité face au plagiat Respect des droits d'auteur et droits de diffusion
3- Traiter l'information	3.1 Organiser l'information	Gestion des fichiers. Connaissance des formats de fichiers et de leur extension. Utilisation des formats et logiciels appropriés.

Annexe A - Profil TIC des étudiants du collégial

Habilités	Objectifs	Exemples de tâches
3- Traiter l'information	3.2 Traiter des données qualitatives	Création de schémas et cartes conceptuelles
	3.3 Traiter des données quantitatives	Utilisation d'un tableur
4- Présenter de l'information	4.1 Créer un document à l'aide d'un traitement de texte	Word, Google Docs, etc.
	4.2 Présenter des données à l'aide d'un tableur	Excel, ou autre
	4.3 Réaliser une présentation assistée par ordinateur	PowerPoint, Prezi, etc.
	4.4 Publier sur le web	Site web, blogue
	4.5 Réaliser des productions audio et visuelles	Montages vidéo. Traitement numérique des images. Réalisation de podcasts, etc.
5- Communiquer et collaborer sur Internet	5.1 Utiliser le portail de l'établissement	LÉA, Omnivox
	5.2 Utiliser la plateforme de formation de l'établissement	Moodle
	5.3 Utiliser des outils de base de communication et de télécollaboration	Transmettre des messages par courriel. Utiliser l'infonuagique.
	5.4 Utiliser des outils avancés de communication et de télécollaboration	Wiki, blogues, vidéoconférence, etc.
6- Évaluer le projet	6.1 Constituer un dossier d'apprentissage sur un support électronique	Portfolio numérique

Annexe B - Profil de base du Cégep Gérald-Godin

Habilités	Objectifs	Exemples de tâches
1- Maîtriser l'environnement de travail	1.1 Utiliser un poste de travail	Être en mesure d'utiliser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques de base (ex. imprimantes et numériseurs) Utiliser l'environnement de travail du Cégep (lecteurs L, P et R)
	1.3 Exploiter les TIC de manière éthique, citoyenne et sécuritaire	Respect des règles du Cégep en ce qui a trait aux mots de passe, comptes personnels, etc.
2- Rechercher de l'information	2.1 Mener une recherche documentaire	Identification des ressources de façon efficace
	2.3 Utiliser et diffuser l'information de façon éthique et légale	Respect de la propriété intellectuelle Responsabilité face au plagiat Respect des droits d'auteur et droits de diffusion
3- Traiter l'information	3.1 Organiser l'information	Gestion des fichiers. Connaissance des formats de fichiers et de leur extension. Utilisation des formats et logiciels appropriés.
4- Présenter de l'information	4.1 Créer un document à l'aide d'un traitement de texte	Word, Google Docs, etc.
	4.3 Réaliser une présentation assistée par ordinateur	PowerPoint, Prezi, etc.
5- Communiquer et collaborer sur Internet	5.1 Utiliser le portail de l'établissement	LÉA, Omnivox
	5.3 Utiliser des outils de base de communication et de télécollaboration	Transmettre des messages par courriel. Utiliser l'infonuagique.